

226C0229
FR0011981968-FS0167

26 février 2026

Déclarations de franchissements de seuil et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

WORLDLINE

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 24 février 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 18 février 2026, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir, à cette date, individuellement, 27 899 888 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 9,83% du capital et 8,49% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

À cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) n'a franchi **aucun seuil** et a précisé détenir, au 18 janvier 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 28 609 573 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 10,08% du capital et 8,70% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit:

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	27 899 888	9,83	27 899 888	8,49
Goldman Sachs & Co. LLC	586 532	0,21	586 532	0,18
Goldman Sachs Bank Europe SE	45 864	0,02	45 864	0,01
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	75 664	0,03	75 664	0,02
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	28 609 573	10,08	28 609 573	8,70

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 18 février 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 7 462 502 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 18 février 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 21 069 782 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

¹ Sur la base d'un capital composé de 283 964 175 actions représentant 328 678 995 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 166 221 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026, à un prix unitaire de 7,12€ ;
- 45 864 actions WORLDLINE résultant de la détention de 17 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 20 mars 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 0,50 € et 4,00 € ;
- 6 917 660 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026, à un prix unitaire de 6,47€ ; et
- 13 940 037 actions WORLDLINE résultant de la détention de 26 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 25 juin 2027 et le 18 février 2036.

2. Par un second courrier reçu le 24 février 2026, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le 19 février 2026, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir, à cette date, indirectement, 28 343 349 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 9,98% du capital et 8,62% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	27 633 593	9,73	27 633 593	8,41
Goldman Sachs & Co. LLC	586 532	0,21	586 532	0,18
Goldman Sachs Bank Europe SE	45 935	0,02	45 935	0,01
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	75 664	0,03	75 664	0,02
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	28 343 349	9,98	28 343 349	8,62

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 19 février 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 6 875 351 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 19 février 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 21 125 885 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 87 132 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026, à un prix unitaire de 7,12€ ;
- 45 935 actions WORLDLINE résultant de la détention de 17 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 20 mars 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 0,50 € et 4,00 € ;
- 6 995 599 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026, à un prix unitaire de 6,47€ ; et
- 13 997 219 actions WORLDLINE résultant de la détention de 25 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 25 juin 2027 et le 8 janvier 2036.

3. Par un courrier reçu le 25 février 2026, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le 23 février 2026, le seuil de 10% du capital de la société WORLDLINE, et détenir indirectement, 28 421 989 actions WORLDLINE représentant autant de droits de vote, soit 10,01% du capital et 8,65% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	27 698 983	9,75	27 698 983	8,43
Goldman Sachs & Co. LLC	586 532	0,21	586 532	0,18
Goldman Sachs Bank Europe SE	59 185	0,02	59 185	0,02
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	75 664	0,03	75 664	0,02
Goldman Sachs Asset Management International	1 625	ns	1 625	ns
Total Goldman Sachs Group, Inc.	28 421 989	10,01	28 421 989	8,65

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions WORLDLINE hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 7 086 150 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions WORLDLINE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 21 179 524 actions WORLDLINE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 667 actions WORLDLINE résultant de la détention de 4 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 7 avril 2026 et le 10 avril 2026, à un prix unitaire de 7,12€ ;
- 47 851 actions WORLDLINE résultant de la détention de 17 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables entre le 20 mars 2026 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 0,50 € et 4,00 € ;
- 7 095 893 actions WORLDLINE résultant de la détention de 20 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 12 mars 2026 et le 10 avril 2026, à un prix unitaire de 6,47€ ; et
- 14 035 113 actions WORLDLINE résultant de la détention de 28 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 25 juin 2027 et le 8 janvier 2036.

4. Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« En l'application de l'article L. 233-7 VII du code de commerce et de l'article 223-17 du règlement général de l'AMF, The Goldman Sachs Group, Inc. (« Goldman Sachs ») fait les déclarations suivantes :

Goldman Sachs confirme que les transactions détaillées dans cette notification suite à une augmentation de sa participation agrégée au capital de WORLDLINE sont le résultat d'activités habituelles de tenue de marché pour ses clients et qu'il n'y a aucune intention d'acquérir le contrôle de WORLDLINE.

Au 23 février 2026, les participations cumulées de Goldman Sachs au capital de WORLDLINE sont supérieures à 10 % en titres.

Goldman Sachs confirme que :

- il agit seul et non de concert avec d'autres parties ;
- sa décision future d'acheter ou de vendre des actions de WORLDLINE dépendra des stratégies de trading de ses clients et des stratégies de couverture associées aux transactions de ses clients et/ou dans le cours normal de ses activités en tant que société de gestion de portefeuille (le cas échéant) ;
- Goldman Sachs n'envisage pas d'acquérir le contrôle de WORLDLINE ;
- Goldman Sachs n'a pas de stratégie ou d'intention spécifique en ce qui concerne WORLDLINE et, par conséquent, n'a pas d'opérations en place pour mettre en œuvre une quelconque stratégie ;
- dans le cadre de ses activités ordinaires de facilitation de la clientèle, Goldman Sachs peut avoir le droit, en vertu de ses accords avec ses clients, de racheter les actions qu'elle détient en tant que dépositaire pour le compte de ses clients, à condition qu'elle soit tenue de restituer des actions équivalentes à ces clients. En outre, dans le cadre de ses

activités de financement ordinaires, Goldman Sachs peut conclure des opérations de rachat avec des tiers en vertu desquelles elle peut transférer des actions à ces tiers en échange d'espèces, le tiers s'engageant à vendre des actions équivalentes à Goldman Sachs à un prix qui est soit déterminé, soit déterminable ;

- Goldman Sachs ne prévoit pas de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes en tant qu'administrateur, membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance.

Par conséquent, Goldman Sachs n'a pas conclu d'accords de financement spécifiques pour les participations acquises. »
